



Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de VIC FEZENSAC
26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

République française
GERS
Vic Fezensac - SIAEP

Séance du jeudi 26 juin 2025

Date de la convocation : 20/06/2025

Le jeudi 26 juin 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune),

En exercice : 20

Présents : 14

Votants :
17

Présents : Madame NATHALIE BERGES (Bazian), Monsieur FRANCOIS BUFFIN (Barran), Monsieur GEORGES CAUSERO (caillavet), Monsieur JEAN PIERRE DOAT (Belmont), Monsieur JEROME LASBATS (Castillon-Débats), Monsieur MICHEL LEBE (Cazaux D'Angles), Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Madame PATRICIA POTENTI BRUNET (Ordan Larroque), Monsieur JEAN CLAUDE CASSAGNE (Preneron), Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur XAVIER LABAT (Tudelle), Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (Vic-Fezensac), Monsieur GILLES GUICHARD (Vic-Fezensac), Madame CLAIRE TUA (Le Brouilh Monbert)

Représentés : Madame CORINNE AGUT (Callian) représentée par Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Monsieur JEAN PIERRE HUBERT (Marambat) représenté par Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur JACQUES MICHEL VAISSE (Biran) représenté par Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (Vic-Fezensac)

Excusés : Monsieur LAURENT BRUMM (St Jean Poutge), Madame Nathalie BOULOIS (Antras)

Absents : Madame HELENE LEON (Riguepeu)

Secrétaire de séance : Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun)

Délibération n°DE_2025_011

Objet : Délibération tableau des emplois

Monsieur Le Président informe l'assemblée qu'il est souhaitable de changer le tableau des emplois pour créer et modifier des emplois :

- Un emploi d'adjoint administratif de catégorie C en rédacteur catégorie B suite au changement de grade dans les autres collectivités afin que l'agent puisse avoir la même carrière dans toutes les collectivités.
- De modifier deux agents de maîtrise en agents de maîtrise principal de catégorie C pour donner suite à leur changement de grade.

Il propose de modifier le tableau des emplois à compter du 27 juillet 2025

Date de transmission de l'acte: 27/06/2025
Date de réception de l'AR: 27/06/2025
032-200093920-DE_2025_011-DE
A G E D I

Le conseil syndical,
Après en avoir délibéré,

Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil syndical le 18/01/2024

DECIDE :

A - Les effectifs du personnel sont fixées comme suit :

CADRES D'EMPLOIS ou GRADES des fonctionnaires occupant l'emploi	Agents titulaires ou contractuels	NBI	Catégorie	Effectif	Durée Hebdo.
Filière administrative :					
Ajout administratif	Titulaires		C	1	35 heures
Rédacteur	Titulaires	30	B	1	15 heures
Filière technique :					
Technicien				0	
Agent de Maitrise Principal Jérôme	Titulaires	15	B	1	35 heures
Agent de Maitrise Principal Guillaume	Titulaires	10	C	1	35 heures
Agent de Maitrise Principal Laurent	Titulaires	10	C	1	35 heures
Agent technique Nicolas	Titulaires	10	C	1	35 heures
Agent technique Rémy	Titulaires	10	C	1	35 heures
Agent technique Frédéric	Titulaires	10	C	1	35 heures
	Titulaire		C		35 heures

B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres du budget prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président
Benoît DESENLIS

Signature: 
Benoît DESENLIS Président (Jun 27, 2025 15:40 GMT+2)

Email: president@siaepvic.fr

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

Date de transmission de l'acte: 27/06/2025
Date de réception de l'AR: 27/06/2025
032-200093920-DE_2025_011-DE
A G E D I